



AVIS PUBLIC

PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

ERRATUM

RÉSOLUTION PP-065

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire tenue **le 3 février 2025**, le conseil d'arrondissement a adopté la résolution suivante :

Résolution PP-065 afin de permettre l'agrandissement et le réaménagement de l'immeuble situé au 5671, boulevard Industriel, soit le futur lot 6 409 669 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement et est déposée au bureau du secrétaire d'arrondissement où elle peut être consultée.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Le 12 février 2025